

Focus : le notaire, le quasi-usufruit et l'obligation d'emploi

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs du notariat

Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- De connaître le régime juridique de l'usufruit lors de sa constitution par l'effet d'un décès
- D'appréhender l'utilité du recours à une convention de quasi-usufruit
- Rédiger une convention de quasi-usufruit

Contenu :

Le régime juridique du quasi-usufruit exercé par le conjoint survivant

La nature du quasi-usufruit

Le domaine du quasi-usufruit

Le régime civil du quasi-usufruit

Le régime fiscal du quasi-usufruit

Les droits du nu-proprétaire en présence d'un conjoint survivant quasi-usufruitier

L'inventaire

La caution de l'usufruitier et l'obligation d'emploi

L'obligation d'emploi du conjoint survivant gratifié à cause de mort

La nécessité de recourir à la convention de quasi-usufruit

Une extension utile au portefeuille de valeurs mobilières

La mise en place d'un mécanisme d'indexation ou de revalorisation de la créance de restitution

L'inscription au FCDDV

Modèles de clauses

Prérequis :

Bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille et en droit des biens

Un quiz de positionnement est à votre disposition

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- Une enquête annuelle est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

